SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2011

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 4 avril 2011 à 20:00 heures à la salle municipale au 152, rue Municipale de Saint-Adrien-d'Irlande.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Jessika Lacombe.

Sont présents aux délibérations Messieurs les conseillers et madame la conseillère :

1-	4- Claude Turcotte
2- Marcel Guay	5- Jean-Marie Rodrigue
3- Solanges Thibault	6- Claude Blais

Monsieur Rock Côté est absent.

Madame Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière et directrice générale.

Après une minute de silence au début, la séance commença à 20:00 heures.

NO-11-044 **LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION**

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY
APPUYÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent l'ordre du jour de la séance du 4 avril 2011 tel que lu par Madame Jessika Lacombe, mairesse et présenté comme suit, à savoir;

1. Lecture de l'ordre du jour et adoption
2. Adoption des délibérations précédentes
3. Acceptation et adoption des comptes du mois
4. Période de question (s) – partie 1
5. Réparations mineures des chemins
6. Assurances 2011-2012
7. Calcium - Saison 2011

8. Semaine nationale de la santé mentale de 2011
9. Période de question (s) – partie II
10. Levée de la séance

ADOPTE

NO-11-045 **ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES**

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAULT
APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1er mars 2011et de la séance ordinaire du 8 mars 2011, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

En conséquence, les membres de ce conseil approuvent la dispense d'en donner lecture et adoptent les délibérations de la séance extraordinaire du 1er mars 2011 et de la séance ordinaire du 8 mars 2011, telles que lues et inscrites au livre des minutes de la Corporation de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

ADOPTE

NO-11-046 **ACCEPTATION ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS ET DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES (ÉTAT DES RÉSULTATS BUDGETÉS) DU MOIS**

PROPOSÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE
APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent les comptes pour la période du mois de mars 2011 et autorisent la secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Ghislaine Leblanc, à effectuer le paiement au montant de 59 450.33$.

Que les membres de ce conseil acceptent également la balance de vérification, l'état des revenus et des dépenses (État des revenus budgetés) pour le mois de mars 2011.

Réf. : selon les données du logiciel municipal (**PGMégagest informatique**) et approuvées par le comité du conseil et de la mairesse, Madame Jessika Lacombe, au nom de cette même municipalité.

ADOPTE

NO-11-047 **PÉRIODE DE QUESTION (S) – PARTIE I**

Chemins endommagés

NO-11-048 **RÉPARATIONS MINEURES DES CHEMINS**

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY
APPUYÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent d'effectuer les réparations mineures dans les chemins de la municipalité sous la surveillance de l'inspecteur désigné.

ADOPTE

NO-11-049 **ASSURANCES-2011-2012**

Considérant que la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande s'est jointe au regroupement d'achat d'assurances de dommages des villes et municipalités de la MRC des Appalaches;

Il est proposé par JEAN-MARIE RODRIGUE, appuyé par MARCEL GUAY et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande octroie son portefeuille d'assurances à la Promutuel Appalaches-Saint-François, société mutuelle

d'assurance générale au coût de sept mille sept cent quatre-vingt-quatorze dollars et vingt cents (7 794.20$) taxes incluses.

ADOPTE

NO-11-050 CALCIUM-SAISON 2011

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY
APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAULT
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil demandent des estimations de prix pour le calcium pour la saison 2011.

Que les membres de ce conseil demandent à l'inspecteur municipal de gérer le dossier du calcium pour l'année 2011, soit de commander et d'acheter le calcium, de superviser et de diriger les travaux concernant l'épandage du calcium pour l'année 2011.

ADOPTE

NO-11-051 SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2011

CONSIDÉRANT QUE la *Semaine nationale de la santé mentale* se déroule du 2 au 8 mai sous le thème *« Merci de me faire confiance, ça me donne des ailes! »*

CONSIDÉRANT QUE L'Association canadienne pour la santé mentale de Chaudière-Appalaches parraine les activités de la *Semaine de la santé mentale* dans la région de Chaudière-Appalaches;

CONSIDÉRANT QU' « Ê*tre bien dans sa tête*» est une responsabilité à la fois individuelle et collective qui doit être partagée à tous les niveaux de notre société et que les villes et villages mettent en place des structures afin de soutenir le sentiment de confiance des citoyennes et citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le slogan *« Merci de me faire confiance, ça me donne des ailes! »* invite la population québécoise à acquérir des outils pour se conscientiser au fait que la

confiance se construit à travers nos expériences et les gestes que nous posons, mais aussi à travers le regard positif que les autres posent sur nous;

CONSIDÉRANT QU'un sentiment de confiance construit des relations saines et préserve la santé mentale;

PAR CONSÉQUENT, je, JESSIKA LACOMBE, mairesse de Saint-Adrien-d'Irlande, proclame par la présente la semaine du 2 au 8 mai 2011, la **Semaine nationale de la santé mentale** dans la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande, et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens, toutes les entreprises et institutions, à reconnaître ensemble l'importance du sentiment de confiance pour favoriser le bien-être individuel, un meilleur environnement social, de même que pour préserver la santé mentale de tous.

NO-11-052 **PÉRIODE DE QUESTION (S) – PARTIE II**

NO-11-053 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE
APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAULT
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 41.

ADOPTE

Jessika Lacombe	Ghislaine Leblanc
Mairesse	Secrétaire-trésorière
	Directrice générale